

## COMMUNIQUE DE PRESSE – 7 mai 2010

PACA : RECEPTION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU FORT DU GRAND LANGOUSTIER,  
REALISES AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE  
GRACE AU MECENAT DE LA FONDATION TOTAL

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total a contribué au programme de sauvegarde et de mise en valeur du Fort du Grand Langoustier sur l'île de Porquerolles (Var). Son soutien, qui s'est élevé à 100 000 euros (soit 74% du montant global des travaux), a concerné la restauration des murs de contrescarpe du fort.

La réception officielle des travaux aura lieu le vendredi 7 mai 2010 à 12h00, au Fort du Grand Langoustier, en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine, de la Fondation Total et du Conservatoire du littoral.



Le Fort du Grand Langoustier et les 16 hectares de la presqu'île qui l'entourent sont **propriété du Conservatoire du littoral** depuis 2006, à la suite d'une affectation du ministère de la Défense. L'ensemble du site est géré par le Parc National de Port-Cros.

La Fondation Total, dans le cadre des actions qu'elle mène au titre de la thématique environnement-protection de la biodiversité marine, est partenaire de longue date du Conservatoire du littoral ainsi que du Parc National de Port-Cros.

Construit sur ordre du Cardinal de Richelieu **de 1636 à 1642**, le Fort du Grand Langoustier est un bâtiment à tour carrée entouré de chemins de ronde et d'un fossé. Il avait un rôle stratégique essentiel dans le contrôle de l'entrée de la passe conduisant à la rade de Toulon. Situé à l'extrême ouest de l'île, il surplombe la mer et une plage, offrant une vue magnifique sur la presqu'île de Giens.



Abandonné depuis plusieurs décennies faute de vocation militaire, le fort a subi **d'importantes dégradations** dues aux embruns et à l'absence totale d'entretien. Depuis dix ans, une importante campagne de restauration est conduite sur **les bases d'une convention tripartite réunissant le Conservatoire du littoral, le ministère de la Défense et le docteur Paul Vuillard, un restaurateur passionné**. Ce dernier a engagé une œuvre majeure qui prend progressivement forme.

L'état actuel du fort ne lui permet pas encore d'être ouvert au public de façon permanente (aujourd'hui uniquement sur demande et lors des Journées du Patrimoine). Néanmoins, l'accès au site est libre et un chemin permet de faire le tour des fortifications. **L'opération concernant la restauration du mur de contrescarpe vient ainsi achever la réhabilitation de l'ensemble de l'enceinte visible depuis le chemin de randonnée.**

COMMUNIQUE DE PRESSE – 7 mai 2010

PACA : RECEPTION DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU FORT DU GRAND LANGOUSTIER,  
REALISES AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE  
GRACE AU MECENAT DE LA FONDATION TOTAL

En partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total s'associe, depuis 2006, à la mise en valeur du patrimoine français et plus particulièrement dans les régions où le Groupe est implanté.

La Fondation Total dédie à cet engagement un budget de 16 millions d'euros sur six ans (2006-2011) dans le but de donner une nouvelle vie aux sites restaurés, de transmettre les savoir-faire des métiers du bâti ancien et de contribuer ainsi au développement économique et social local.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal**, à **la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à la **participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale**.

A ce jour, ce sont **plus de 80 projets** qui sont concernés par ce partenariat.

[www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com](http://www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com)

**La Fondation Total**, créée en 1992 pour se consacrer à l'Environnement et plus particulièrement à la biodiversité marine, a, en 2008, élargi son engagement aux deux autres domaines du mécénat de Total : Solidarité (santé, éducation), et Culture (patrimoine, soutien aux grandes institutions culturelles).

En France et hors de France, elle apporte son appui à des projets conçus avec ses partenaires (associations, institutions, ONG), et à des initiatives proposées par les collaborateurs de Total dans le domaine de la solidarité et de l'environnement. [www.fondation.total.com](http://www.fondation.total.com)

**La Fondation du Patrimoine**, créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.

**Bilan d'activité 2000-2009**

- 11 400 projets soutenus
- 800 millions d'euros de travaux engagés
- soit environ 2300 emplois créés ou maintenus en moyenne par an\*

\*Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 M € de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.

[www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)

Contacts presse